

L'A. T. I. B. T. SE RÉUNIT DANS LA VILLE ÉTERNELLE

La réunion semestrielle de l'ATIBT a eu lieu à Rome les 22 et 23 octobre à l'invitation de la Federazione Nazionale dei Commercianti del Legno e del Sughero, qui a profité de cette occasion pour changer son statut d'observateur en celui de Membre Actif de l'ATIBT.

Le Président de cette Fédération M. SALJA était présent aux discussions ainsi que le Président de la Nigéria Timber Association, M. THORPE dont la candidature au Conseil d'Administration de l'ATIBT a été retenue à l'unanimité des votes.

Trente Membres représentant 13 organisations de dix pays différents étaient présents.

Les différentes Commissions se sont réunies avant la séance du Conseil. Les discussions au sein de la COMMISSION DU FRET ont été, comme d'habitude très animées. Son Président M. SCHOLTEN, a fait un rapport sur les dernières discussions avec les Conférences de Navigation et notamment sur la réunion qui a eu lieu à Londres et qui groupait également la Fédération des Commerçants du Bois du Royaume-Uni. L'idée d'un tarif préférentiel pour les essences en développement a été soumise à discussion mais aucune décision définitive n'a été prise. On était généralement d'avis que les avantages qui pourraient en résulter étaient actuellement restreints mais que les encouragements manifestés pourraient contribuer sensiblement au développement du commerce de ces bois.

Le refus de la part des Conférences de Navigation de reconsidérer leur dernière augmentation de tarif a amené les maisons intéressées dans le commerce des bois tropicaux à rechercher d'autres possibilités de transport qui leur permettraient de réduire le prix CAF de leurs produits et les mettraient à même de s'adapter de façon plus réaliste aux conditions actuelles du marché. Etant donné l'évolution des circonstances le Président a estimé qu'il serait peut-être bon qu'il se désiste de ses fonctions pour permettre à la Commission d'élire un nouveau Président n'ayant aucun intérêt commercial en jeu. Il serait alors plus facile à un tel Président de soumettre les problèmes de l'ensemble du Groupe — Producteurs, Importateurs et Consommateurs — aux Conférences de Navigation. La réunion a exprimé ses remerciements à M. SCHOL-

TEN qui, pendant de si longues années, a travaillé sans relâche à améliorer les possibilités du commerce des bois tropicaux. Comme on ne le sait que trop bien, ce fut un travail très ingrat. En même temps, des mesures ont été prises pour renouveler et compléter la Commission. Chaque pays a nommé ses représentants, après quoi M. MAELFEYT, Secrétaire Général de la Fédération Belge du Commerce des bois tropicaux, a été élu Président à l'unanimité.

Il est à espérer que lorsque les Conférences de navigation auront constaté les sérieux efforts entrepris en vue de trouver d'autres moyens elles se rendront compte de l'intérêt que présente pour elles le commerce du bois.

Commission IV (Contrats des bois tropicaux et usages professionnels).

Sous la présidence de M. DROUIN, qui préside également la cinquième Commission en l'absence du Professeur COLLARDET, la Commission a étudié les problèmes posés par le retard dans l'embarquement en cas de contrats qui contiennent une clause stipulant que la livraison dans un délai donné est impérative. Les résultats de cette étude viendront s'ajouter à la documentation déjà à la disposition de la profession. Un problème particulier se pose dans le cas où les contrats spécifient uniquement la livraison de grumes des classes « A et B » au lieu de la spécification courante « FAQ » ou « qualité loyale et marchande ». La Commission a été d'avis que les acheteurs qui excluent les grumes de la classe « C » dans leurs contrats veulent surtout recevoir de la bonne qualité pour satisfaire leurs besoins particuliers et qu'il serait bon de donner des conseils sur le libellé et les conditions de tels contrats. La Commission étudiera cette question.

La **Commission VI** (Contreplaqués) sous la présidence de M. DEPIREUX ne s'est pas réunie mais un rapport a été présenté par l'un de ses Membres, M. OPOIX, qui a assisté au nom de l'ATIBT aux réunions de l'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) à Hambourg en tant qu'observateur. On a noté avec satisfaction que la classification des contreplaqués en bois tropicaux fera l'objet d'une étude séparée par l'ISO. Ceci pourrait très bien réaliser l'objectif que la Commis-

sion des Contreplaqués de l'ATIBT s'est fixé à ses débuts, c'est-à-dire uniformiser la classification de ces contreplaqués.

L'étude de ces problèmes par l'ATIBT présente pour les utilisateurs un autre intérêt. Celle-ci groupe tous les commerçants en bois durs tropicaux utilisés pour la fabrication de ces contreplaqués et elle voit d'un très bon œil des discussions amicales s'entamer autour d'une table ronde entre les producteurs et les utilisateurs au sujet des problèmes qu'ils ont en commun. La présence au cours des réunions de M. FOURNOLS, Directeur de l'Office des Bois, bien connu de tous ceux qui sont intéressés au commerce de l'Okoumé, souligne l'importance de ces questions.

La **Réunion du Conseil** ayant entendu et discuté les rapports de ses Commissions, M. DOWNIE, qui tout récemment encore était Président de l'Institut de la Manutention des Bois, a fait un exposé sur la manutention au sens le plus large du mot. Etant donné la hausse croissante du fret il est de plus en plus nécessaire de rationaliser la manutention du bois. Il s'est avéré également d'après le brillant exposé de l'orateur que les Compagnies de Navigation n'avaient jusqu'à présent investi que peu de capitaux pour améliorer la manutention du bois et autres marchandises dans le but d'accélérer la rotation de leurs navires. L'Assemblée a pris connaissance de quelques données intéressantes à ce sujet.

Une Commission provisoire restreinte a été créée groupant un membre par pays pour discuter au mois de décembre des changements à apporter aux Statuts de l'ATIBT. Cette Commission soumettra également des propositions définitives quant aux activités à venir de l'ATIBT au sujet desquelles le Président avait exprimé quelques idées dans son discours.

Une réunion amicale organisée par la Fédération Italienne du bois réunit à l'occasion d'un cocktail, offert par cet organisme, dans les locaux de la Fédération du Tourisme tous les participants de l'ATIBT et de l'UNION POUR LE COMMERCE DES BOIS TROPICAUX DANS LA CEE et leur famille. C'est dans une ambiance très cordiale que se retrou-

vèrent tous ceux qui s'intéressent aux Bois tropicaux.

Les membres de l'ATIBT ont apprécié vivement le fait que la FAO ait consenti à envoyer un observateur à toutes leurs réunions, car selon l'opinion générale le travail réalisé et projeté par la FAO en ce qui concerne la branche forestière, notamment dans les pays en voie de développement, est d'un intérêt extrême pour l'ensemble de l'ATIBT. La réunion a chargé le Président d'étudier, dans les grandes lignes, de quelle manière une coopération entre l'ATIBT et la FAO pourrait être envisagée pour traiter des questions d'intérêt mutuel. Il fera un rapport sur les résultats de cette étude à la prochaine Assemblée Générale.

Les Membres de l'ATIBT ont été invités à visiter le bâtiment de la FAO. Ils y ont entendu un exposé fort intéressant fait par M. FONTAINE, Directeur Adjoint de la Section Forestière. L'ATIBT remercie également la FAO qui a pu arranger en si peu de temps un programme si satisfaisant.

Un des événements les plus marquants de la visite à Rome a été sans aucun doute l'audience accordée par Sa Sainteté le Pape PAUL VI. A cette occasion, la plupart des délégués étaient accompagnés de leurs épouses. Comme le Concile du Vatican était déjà entré en session, ce qui à l'origine aurait dû être une audience privée est presque devenu une audience publique, mais grâce à l'aide de M. TRIPPOLO, Directeur de la Federazione Nazionale dei Commercialisti del Legno et del Sughero, qui est également Capitaine Honoraire de la Garde Vaticane, les délégués ont pu se rendre à cette audience sans trop de difficultés malgré les changements d'horaire et de rendez-vous décidés au dernier moment. Le doyen des Négociants en Bois tropicaux M. CHARLES, du Havre, a pu après cette audience offrir au Pape un petit morceau de bois que l'on prétend avoir appartenu à l'Arche de Noé et dont l'ancienneté, vérifiée scientifiquement, laisse supposer qu'il est probablement authentique.

Nous remercions infiniment nos amis italiens d'avoir bien voulu prendre l'initiative de cette réunion et de l'avoir réalisée dans les meilleures conditions ce qui a dû représenter pour eux un gros travail, mais a laissé à tous les participants un souvenir inoubliable.

